

SAINT-BONNET-DE-MURE

Les
Terrasses Crista

SAINT-BONNET-DE-MURE



LES TERRASSES CRISTA
RHÔNE (69)



Hôtel de Ville de Saint-Bonnet-de-Mure



Lyon, ses quais du Rhône et son Grand Hôtel-Dieu se situent à 35 minutes.



EN QUELQUES CHIFFRES

6 982

HABITANTS

800

ENTREPRISES
ET COMMERCES

+ de 70

ASSOCIATIONS

2

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

2

PARCS D'ACTIVITÉS

3

PARCS ET JARDINS



<2

MINUTES

- Commerces :
supermarché, pharmacie



<35

MINUTES

- Centre-ville de Lyon

<9

MINUTES

- Aéroport
de Lyon-Saint-Exupéry
et sa gare TGV



VIVRE À SAINT-BONNET-DE-MURE, COMME DANS UN VILLAGE, PROCHE DE LYON

À environ 15 km au sud-est de Lyon, Saint-Bonnet-de-Mure fait partie de la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (CCEL) composée de 8 communes. Comptant presque 7 000 habitants, Saint-Bonnet-de-Mure a conservé ses allures de village. Son cœur de ville, doté de plus de 30 commerces de proximité, vibre d'une belle énergie. Ses quartiers résidentiels, ses parcs et ses espaces verts en font une ville agréable. Les multiples associations présentes dynamisent quant à elles l'offre culturelle et de loisirs de la commune. Une médiathèque et un complexe sportif équipé d'une piscine, situés sur la commune voisine de Saint-Laurent-de-Mure, complètent les installations.

Saint-Bonnet-de-Mure accueille également une zone artisanale, deux parcs d'activités et une zone commerciale très fournie. Ce bassin économique regroupe à lui seul pas moins de 800 entreprises et plus de 300 emplois.

Idéalement située, plusieurs lignes de bus permettent de relier Lyon Grange Blanche et l'aéroport de Lyon-Saint-Exupéry et sa gare TGV. En outre, l'A43 est rapidement accessible en voiture.



UN POU MON VERT EN CŒUR D'ÎLOT

C'est à l'entrée de Saint-Bonnet-de-Mure, sur un domaine végétalisé que se déploie la résidence « Les Terrasses Crista ».

Cet ensemble mixte, associe harmonieusement logements résidentiels, résidence d'hébergement pour personnes âgées et établissement de santé.

Aussi élégants qu'intimistes, les 5 bâtiments qui la composent arborent fièrement une architecture contemporaine et élégante, tandis que son cœur d'îlot propose à ses résidents une respiration verte pour des moments de tranquillité tout au long de l'année.



« L'innovation en architecture, c'est utiliser les ressources des lieux et la singularité des villes et villages dans lequel s'insère un projet. Nous nous inscrivons dans une tradition du village de Saint-Bonnet-de-Mure où l'on habite les corps de ferme autour de cours arborées.

Le projet trouve sa genèse dans l'esprit de ces bâtisses d'antan au travers son implantation en peigne et de ses « cours jardins ». Vivre ici, c'est vivre son logement en double orientation ou traversant. C'est vivre à proximité à pied des équipements : à moins de 5 min de la crèche La Câlinerie, à 2 min du centre commercial CASINO avec pharmacie et à 10 min du cœur du village. »

Johnny Loison, ATELIER JL



DES LOGEMENTS TOURNÉS VERS L'EXTÉRIEUR

Cet ensemble a été pensé pour satisfaire tous les modes de vie. Au-delà de la résidence d'hébergement pour personnes âgées et de la maison de santé, 64 logements déclinés du T1 au T4 sont proposés.

Baigné de lumière, chaque appartement s'ouvre sur l'extérieur proposant de véritables extensions des espaces de vie, à vivre en toute sérénité. Les jardins privatifs en rez-de-chaussée et les balcons dans les étages supérieurs offrent l'opportunité de profiter pleinement des beaux jours.

En intérieur, les appartements cosy et fonctionnels proposent des prestations de qualité : parquet stratifié, bac à douche extra plat, menuiseries PVC... qui allient fonctionnalité et esthétique.

SEDELKA : PROMOTEUR IMMOBILIER DEPUIS 1974

SEDELKA est devenu le premier promoteur indépendant de Normandie et poursuit son rayonnement sur les régions Centre, Île-de-France et Rhône-Alpes.

Nous nous engageons à concevoir des habitats innovants et qualitatifs, dotés d'une signature architecturale distinguée et respectueux de l'environnement, défi incontournable de notre époque.

Nous recherchons des emplacements rares afin de proposer des programmes de premier choix à nos clients et un cadre de vie propice à l'épanouissement. Nous nous imprégnons de l'identité d'un quartier afin d'être cohérents dans l'aménagement de ses espaces.



Les Terrasses Crista

SAINT-BONNET-DE-MURE



En voiture
À 35 minutes de Lyon



En bus
À environ 35 minutes de Lyon Grange Blanche, avec la ligne 1E (arrêt Engrives)



Adresse programme
5 - 11 av. Charles de Gaulle
69720 Saint-Bonnet-de-Mure

4 rue du 11 Novembre
69720 Saint-Bonnet-de-Mure

DÉCOUVREZ LES AVANTAGES DU NEUF

POUR INVESTIR DANS LA PIERRE



RÉDUCTION D'IMPÔT⁽¹⁾

- Constituez-vous un patrimoine pérenne et solide
- Complétez vos revenus pour préparer votre retraite ou anticiper les imprévus
- La possibilité de louer votre appartement à un membre de votre famille

POUR HABITER EN RÉSIDENCE PRINCIPALE



PROFITEZ DU
PRÊT À 0 %⁽²⁾

Jusqu'à 40% du prix de votre logement.

**SE
DEL
KA.**

26, rue Louis Blanc
69006 LYON

04 87 34 05 39 - info@sedelka.fr

© SAS SEDELKA Auvergne Rhône Alpes au capital de 1 500 000 € - RCS Lyon B 891 779 530 - APE 4110 A - N°TVA intracommunautaire FR 32 891 779 530. Document non contractuel : l'ensemble des illustrations, photos, vues et représentations aussi bien intérieures qu'extérieures, est donné à titre indicatif. Illustrations 3D à la libre interprétation des sociétés d'imagerie 3D : MagArch. Crédits photos : Adobe Stock, photothèque SEDELKA. Sources : Google Maps et TCL. ⁽¹⁾ Le dispositif Pinel permet une réduction d'impôt de 9%, 12% ou 14% (en 2024) du prix du bien acquis, pour l'acquisition ou la construction d'un logement neuf, en contrepartie d'un engagement de mise en location de ce logement pendant 6, 9 ou 12 ans, respectivement sous certaines conditions, parmi lesquelles : le bien immobilier doit se trouver dans une zone éligible au dispositif PINEL. Un plafond de loyer est imposé, selon la zone géographique concernée. Le montant de l'investissement ne doit pas dépasser 300 000 euros ou 5 500 €/m². Le non-respect des conditions légales et réglementaires entraîne la perte du dispositif. Ces éléments sont donnés à titre indicatif. ⁽²⁾ Prêt à Taux Zéro réservé aux primo-accédants selon conditions de ressources. Imprimé par nos soins. Conception et réalisation : emergence-lyon.fr. Ne pas jeter sur la voie publique.



sedelka.fr